

« Genre et agriculture familiale et paysanne, regards nord-sud »

Débats entre monde académique, du développement et de la formation

Appel à communication

COLLOQUE INTERNATIONAL

UMR Dynamiques Rurales, ENFA, Toulouse,
UMR CNRS 5600, « Environnement, ville, société », Lyon,
Réseau « Genre en action », Bordeaux

22, 23, 24 et 25 mai 2012

Argumentaire scientifique

Ce colloque sur « genre et agriculture familiale et paysanne » propose une lecture sociale et culturelle genrée des évolutions des mondes agricoles des Nord et des Suds confrontés à un certain nombre de difficultés et d'impasses. Le colloque tentera de montrer comment la lecture des rapports de genre en agriculture éclaire des expériences nouvelles d'ordre organisationnel, mais aussi de manières de produire, de choix productifs, de rapports aux territoires. Il propose une interrogation spécifique sur les liens entre agriculture, développement, environnement en mobilisant les outils spécifiques des rapports de genre.

Ces grandes questions interrogent tant le monde académique que celui du développement et correspondent à des enjeux de sociétés majeurs. Le pari est que l'université, à l'occasion de ce colloque, crée les conditions d'un dialogue. Pour cela, nous proposons d'organiser le colloque sous la forme d'ateliers qui seront des forums d'échanges et de discussions entre chercheurs, experts et acteurs de terrain. Nous favoriserons différentes formes d'expression (communication classique, film recherche, échanges de paroles, etc.).

Cette méthodologie de construction d'un dialogue recherche/ formation/ développement en lien avec l'expression d'une grande diversité d'acteurs à l'occasion du colloque est une manière pour l'université et la recherche d'instaurer une proxémie mettant en action de nouveaux objets, de nouveaux questionnements et de nouvelles méthodes. Ce colloque répond ainsi à la demande faite à la recherche de se rapprocher du monde professionnel, en se mettant à l'écoute des innovations et des acteurs et actrices des mondes ruraux.

Les communications sont attendues autour de quatre thèmes :

Thème 1 : Organisations familiales et formes sociales de production en agriculture

Les formes sociales de production en agriculture connaissent des changements majeurs aujourd'hui. Le colloque sera l'occasion de montrer en quoi ces innovations organisationnelles sont liées aux changements dans les formes d'organisation sociale et en particulier dans les liens qui évoluent entre l'exploitation, le territoire et la famille. Dans les pays du nord, la question du célibat agricole continue d'interroger en lien notamment avec le départ des femmes des campagnes. A l'inverse, des agricultrices s'installent. Les liens entre famille et exploitation sont transformés. Conjointement à des formes d'organisation du travail de plus en plus individualisées, des organisations collectives (type

Cuma) continuent de jouer un rôle essentiel pour les dynamismes des exploitations et des territoires. Le colloque proposera une lecture historique de cet engagement en termes de rapports de genre.

Dans les pays des Suds, les fortes mobilités, notamment des hommes mais pas seulement, modifient la place des hommes et des femmes sur les exploitations qui sont de fait gérées par des femmes. L'absence des hommes et la gestion à distance des exploitations posent des questions spécifiques sur les rapports de genre et de génération. Par ailleurs, à la faveur des crises, les femmes rurales et paysannes se sont engagées depuis 30 ans dans une inscription plus forte dans l'économie marchande et de nouveaux rapports à l'argent. Cette nouvelle mobilisation de revenus monétaires influence en retour les rapports sociaux au sein des familles entre hommes et femmes. Le bousculement dans la mobilisation de la richesse brouille aujourd'hui les identités de genre et modifie les rôles et implications de chacun et chacune notamment au sein de l'espace familial de production. Les femmes sont aussi fortement présentes dans les organisations paysannes où elles exercent un rôle croissant et impulsent souvent des initiatives.

Ainsi, au nord comme au sud, de nombreux contextes montrent bien que les femmes s'engagent dans des formes d'innovations discrètes qui contribuent à la stabilité économique des exploitations. Quelles connaissances pouvons-nous retenir de ces mises en comparaison d'expériences des Nord et Suds ?

Ce thème s'intéresse aussi à la formation des femmes et des hommes tant pour construire de l'engagement en regard des réalités sociales et familiales que pour mettre en place des nouvelles pratiques de travail qui rendent autant compte des transmissions que des innovations. La formation doit prendre en compte ces évolutions des mondes agricoles et ruraux. Les travaux qui rendent compte de mise en place de formations spécifiques ainsi que des situations qui interrogent les systèmes de formation des hommes et des femmes éclaireront cette thématique.

Thème 2 : Genre et gestion sociale des ressources

Un certain nombre de pratiques agricoles conduisent à une disparition de savoirs en termes de connaissance, de préservation, de conservation et d'utilisation de plantes sauvages et cultivées. Ce thème propose de comprendre comment, souvent, les femmes, en raison des liens socialement construits dans leur rapport à l'alimentation et de part leur place particulière à la cuisine, détiennent des savoirs, des compétences et des rôles singuliers comme productrices et consommatrices. De ces places, elles peuvent détenir des pouvoirs (économiques, culturels, sociaux) contestés aujourd'hui. Le thème 2 présentera des expériences de préservation de ces savoirs si nécessaires aujourd'hui dans un contexte de fortes contraintes environnementales, d'adaptation au changement climatique. Le contexte des aires protégées et des questions spécifiques qu'elles posent dans la confrontation entre les pratiques agricoles et d'élevage et les mesures de préservation des milieux, tout comme les contextes d'adaptation aux risques, notamment climatique, intéressent tout particulièrement ce thème.

Ce thème propose ainsi de réfléchir à la construction sociale des ressources comme insérées dans les rapports sociaux de genre et de génération. L'objet est de dépasser une vision technique pour réfléchir aux conditions de coordination ou au contraire de tensions entre les catégories socialement construites de genre, d'âge et de classe dans la valorisation, l'accès, la distribution, la transmission des droits, la gestion mais aussi les univers symboliques et sociaux qui façonnent les ressources (foncier agricole, eau, « plantes de nature » et arbre) en tant que biens. L'objectif est aussi de comprendre comment les rapports à ces ressources permettent de lire la dynamique des rapports de genre au niveau des unités familiales et de la vie sociale locale. Ce colloque propose enfin d'intégrer une réflexion sur l'accès aux autres ressources productives (les diverses formes de capitaux et la main d'œuvre) qui conditionnent souvent une différenciation forte entre hommes et femmes dans la réussite des projets en agriculture. Le souci d'appréhender les ressources dans leur diversité et complémentarité s'explique par une approche globale des hiérarchisations et rapports de pouvoir. Ce thème s'enrichira ainsi des propositions qui mettent en évidence les indicateurs des inégalités de genre dans les liens aux ressources.

Thème 3 : Les inégalités de genre dans la définition et l'impact des politiques agricoles et environnementales

Les inégalités de genre dans le secteur de l'agriculture ne sont pas toutes (re)connues, mesurées, publiées. De nombreuses femmes, paysannes ou ouvrières agricoles, pâtissent d'inégalités qui sont subtiles, qualitatives, ressenties, donc souvent considérées comme subjectives. La pauvreté de nombreuses paysannes est rarement analysée comme résultat d'un processus où les rapports de genre sont parmi les facteurs déterminants. La question de la mesure des inégalités est donc particulièrement complexe. Pourtant, elle s'impose comme préalable à l'élaboration des politiques ou d'actions correctrices ou compensatrices comme à la prise de conscience et aux revendications des femmes elles-mêmes. Dans la pratique actuelle du développement, « seulement ce qui est mesuré est pris en compte ». Ce principe régit désormais les processus de prise de décisions dans la vie publique aux Nords et aux Suds et se traduit par des politiques, programmes ou projets dans lesquels domine la notion de résultats. Les politiques publiques dont la gestion est "axée" sur les résultats exigent des indicateurs de départ (« *baseline* »), de processus et d'impact. Dans ce contexte, définir des indicateurs capables de mesurer les disparités mais aussi les changements dans des réalités sociales et économiques complexes, et ce dans une perspective de genre, et, par ailleurs, mesurer l'évolution de ces indicateurs dans le cadre de dispositifs fiables et crédibles s'avèrent indispensable pour lutter contre les inégalités.

Ce thème analyse aussi les impacts locaux des politiques agricoles et environnementales. La gouvernance du secteur agricole est soumise aux pressions macroéconomiques des accords de commerce internationaux réduisant la souveraineté des pays en matière agricole. La prise en compte des inégalités de genre est très marginalisée. Les politiques agricoles réagissent à des injonctions macroéconomiques globales (notamment la soumission à des politiques d'exportation intensive), et le soutien à l'agriculture familiale et paysanne, et notamment la place déterminante qu'y tiennent les femmes, se décline dans des politiques où la dimension « anti-pauvreté » (à travers les DSRP notamment) l'emporte sur la dimension agricole. Surtout, cette vision permet mal d'analyser la place déterminante des femmes dans l'agriculture vivrière et ses rapports au marché. Elle impose aussi une vision réductrice des rapports de genre dans l'analyse, la mise en œuvre et l'évaluation des impacts. Ce thème propose ainsi d'examiner d'une part, l'usage de données générées par les politiques publiques agricoles et environnementales - internationales et nationales - et, d'autre part, de mesurer l'impact de ces politiques sur l'évolution des rapports et inégalités de genre, en particulier les processus et acteurs impliqués.

Ce thème propose, enfin, l'analyse des modalités et des effets d'orientations des politiques agricoles et environnementales par les mouvements sociaux se revendiquant d'une analyse de genre : que l'on songe par exemple à la contribution spécifique des mouvements féministes à l'élaboration d'une vision altermondialiste de l'agriculture, ou bien au travail conduit par certaines organisations féminines dans les arènes de concertations et de décisions pour infléchir les programmes d'action relatifs au développement durable, au changement climatique ou à la maîtrise énergétique. L'objectif est d'interroger la diversité des formes d'action collective et la pluralité des stratégies déployées pour infléchir l'action publique agricole et/ou environnementale aux échelons locaux, nationaux ou international.

Thème 4 : hommes et des femmes dans les systèmes alimentaires territorialisés

Les interactions entre dynamiques territoriales et alimentaires conditionnent fortement l'évolution des sociétés rurales. Les questions de patrimonialisation des ressources, de répartition entre les différents acteurs dans les chaînes de valeur, de santé des consommateurs et d'évolution des cultures alimentaires sont autant de thèmes qui sont aujourd'hui explorés par un ensemble de travaux de recherche.

La recherche émergente sur les systèmes alimentaires territorialisés a commencé à interroger aussi bien les formes de la production que celles de la consommation, montrant que les modalités de la consommation sont des moteurs des innovations dans les pratiques, les prises de décision et les

relations de pouvoir inhérentes aux formes innovantes de l'agriculture ; les consommateurs, et ceux des systèmes alimentaires territorialisés en particulier, sont désormais perçus comme des acteurs des évolutions à l'œuvre en agriculture.

Pourtant, si ces travaux de recherche se situent à la croisée des analyses de filières, des analyses territoriales et des modes d'organisation collective, ils négligent souvent la question des rapports de genre qui sont pourtant omniprésents.

Ce thème propose une réflexion, centrée sur l'approche genre, sur les nouvelles formes de la production en agriculture générées par la vente directe, en circuits courts ou de proximité, la constitution de systèmes alimentaires territorialisés, et les nouvelles fonctions des territoires ruraux.

Nous proposons d'interroger les évolutions du travail en agriculture, les conditions de travail (parmi lesquelles celles des travailleurs migrants), la répartition genrée des tâches entre production, transformation et vente, la place des femmes dans les collectifs de travail et dans les lieux de gouvernance locale.

Les formes nouvelles de la consommation seront approchées à travers l'interrogation des motivations à consommer «local», l'organisation des tâches domestiques liées à la transformation alimentaire aussi bien que les liens qui sont faits entre alimentation, éducation et santé.

Responsables : Anne Marie Granié, Dynamiques Rurales, Toulouse ; Hélène Guetat-Bernard, UMR 5600 CNRS « Environnement, ville, société », Lyon 3

Comité d'organisation : UMR Dynamiques Rurales/ENFA, Toulouse (Anne Marie Granié, Bernard Mondy, Agnès Terrieux, Xavier Cinçon) ; UMR 5600 CNRS « Environnement, ville, société », Lyon 3 (Hélène Guetat-Bernard) ; Réseau « Genre en Action », Bordeaux (Marie Lise Semblat)

Comité scientifique : Iroko Amemya, sociologue, Ensa Rennes ; Elsa Almeida, géographe, Mexique ; Alain Bonnassieux, sociologue, Dynamiques Rurales ; Anne-Marie Devreux, sociologue, CRESPPA-Cultures et Sociétés Urbaines, RTP Genre, CNRS ; Jules Falquet, sociologue, Cedref ; Nehara Feldman, anthropologue ; Jean Pascal Fontorbes, audio visuel, Dynamiques Rurales ; Isabelle Guérin, économiste, IRD, IEDESS ; Sylvie Guillerme, géographe, Géode, CNRS ; Patricia Howard, sociologue, Université du Kent, GB ; R. Indira, sociologue, univ. de Mysore, Inde ; Alain Maragnani, ingénierie formation et coopération internationale ; Marie Monimart, sociologue, IIED, Londres ; Janet Momsen, géographe, UK ; Marie-Françoise Moos, neuro-biologiste, INCI, RTP Genre, CNRS ; Carine Pionetti, consultante, France ; Jeannine Ramarokoto Raelimiadana, consultante formatrice, Madagascar ; Magalie Saussey, socio-économiste, IEDESS ; Marie-Lise Semblat, géographe, formatrice, réseau Genre en Action ; Jean Michel Sourisseau, économiste, Cirad, Montpellier ; Marie Dominique de Suremain, ENDA ; Pauline Texier, géographe, EVS, Lyon 3 ; Christine Verschuur, sociologue, IHEID, Genève.

Calendrier

Propositions de communications à adresser avant le 15 janvier 2012

Nom prénom, statut, institution de rattachement

5 mots-clés

Résumé / abstract: 5000 signes maximum (espaces compris).

(Préciser : le numéro et l'intitulé du thème)

Réponse du comité scientifique : à compter 15 février 2012

Les communications retenues devront parvenir sous leur forme définitive (format Word .rtf, Times 12, 1,5 interligne) avant le **30 avril 2012**, accompagnées de l'inscription au colloque et du règlement. Elles devront être accompagnées d'un résumé en français et en anglais, et ne pas dépasser 45 000 signes (espaces compris). Ne seront acceptées que les communications conformes aux prescriptions.

Toutes les communications doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante :
Anne-marie.granie@educagri.fr ou helene.guetat-bernard@univ-lyon3.fr

Les informations relatives au colloque seront disponibles sur le site du colloque
(<http://sites.univ-Tlse2> et site ENFA / à partir du 15 novembre 2011.)

Format à respecter pour la proposition de communication

Nom (s), prénom(s) de(s) auteur(s) :
Statut de l'auteur (des auteurs) (étudiant, chercheur, enseignant-chercheur, expert etc.) :
Organisme de rattachement : précisez l'appellation de l'équipe ou du laboratoire de recherche:
Coordonnées de l'auteur principal : Adresse postale : Adresse électronique : Contact téléphone :
Titre de la communication :
Mots clefs :
Préciser le numéro du thème et le titre de l'atelier dans lequel s'inscrit la communication ainsi que le thème de l'atelier :

Résumé de la communication en 6000 signes maximum espaces compris